



## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FIA et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GESTION PROACTIVE PATRIMONIALE

FIA de droit français

Code ISIN : FR0010608372 Part R (C) EUR / Code ISIN : FR0011376839 Part R (D) EUR

Société de gestion : Dorval Asset Management (Groupe BPCE)

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

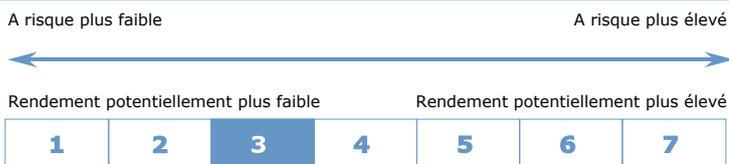
- L'objectif de gestion du fonds est de réaliser une performance nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur de référence constitué de 70% de l'indice EONIA Capitalization Index 7 D et de 30% de l'indice MSCI World NR (EUR) des actions internationales dividendes nets réinvestis, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, par une politique d'allocation active et discrétionnaire sur les marchés de taux et d'actions, au travers d'une possible diversification de ses investissements sur toutes zones géographiques.
- La politique d'investissement suit un processus en 2 étapes :
  - 1) L'analyse de l'environnement macroéconomique mondial déterminant l'allocation par classe d'actifs.
  - 2) La sélection d'OPCVM ou de FIA suivant des critères quantitatifs et qualitatifs propres à Dorval Finance.Le gérant du fonds vise à atteindre l'objectif de gestion par le biais de l'utilisation d'OPC de droit français et européens, d'Exchange Traded Fund (ETF) et d'instruments dérivés. La composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.
- Le FCP est un fonds de fonds pouvant employer jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM et de FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle.

L'exposition aux marchés actions, toutes zones géographiques confondues, via les OPC, les d'Exchange Traded Fund (ETF) et les instruments dérivés, évoluera entre 0% et 50% de l'actif.

L'exposition aux marchés de taux, public ou privé de la zone euro et internationaux y compris dans les obligations " spéculatives " et la dette émergente, via les OPC, les Exchange Traded Fund (ETF) et les instruments dérivés, évoluera entre 0% et 100% de l'actif.

- Le FCP pourra utiliser des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré, en couverture ou en exposition des risques de taux, crédit, actions ou change, dans la limite d'exposition de 100% de l'actif sans rechercher de surexposition.
- Le FIA capitalise ses revenus pour les parts de capitalisation (C) et les distribue pour les parts de distribution (D).
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 17h00 et sont exécutés quotidiennement.

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque reflète l'exposition du fonds aux marchés actions et de taux dans le cadre d'une gestion active et flexible.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce FIA.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à ce FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

#### Les risques importants pour le FIA non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de liquidité** : le risque de liquidité représente la baisse de prix que le FIA devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle le FIA a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers le FIA.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les produits dérivés, futures ou options.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FIA y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.  
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.  
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par le FIA sur le dernier exercice

Frais courants	2,81%
----------------	-------

### Frais prélevés par le FIA sous conditions de performances

Commission de surperformance	En cas de performance positive, 20% de la surperformance du FIA par rapport à l'indicateur de référence, 70% de l'indice EONIA Capitalization Index 7 D et 30% de l'indice MSCI World NR (EUR) des actions internationales dividendes nets réinvestis, soit 0,00% pour l'exercice précédent.
------------------------------	--

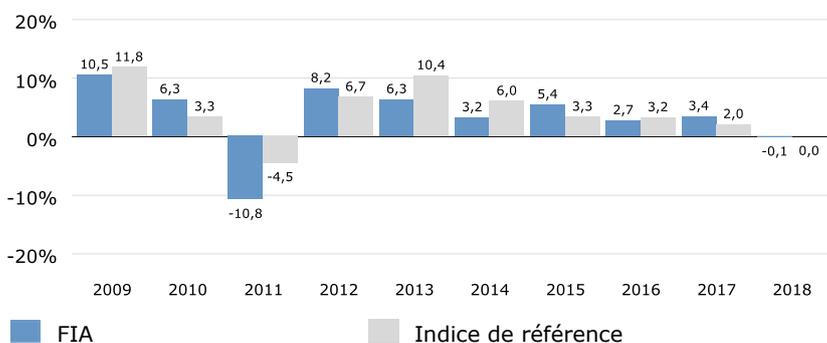
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

**Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de ce FIA, disponible sur le site internet [www.dorval-am.com](http://www.dorval-am.com).**

## PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par le FIA.
- **Année de création du FIA : 2008.**
- **Année de création des parts R (C) EUR et R (D) EUR : 2014.**
- **Devise : Euro.**

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du FIA sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : DORVAL ASSET MANAGEMENT – 1 rue de Gramont – 75002 PARIS ou à l'adresse électronique suivante : [informations@dorval-am.com](mailto:informations@dorval-am.com).
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet [www.dorval-am.com](http://www.dorval-am.com).
- La responsabilité de Dorval Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce FIA.